

Communiqué : opération 20/20 en seconde contre les réformes Blanquer au lycée Honoré de Balzac (Mitry-Mory, 77)

Mitry-Mory, le 11 mars 2019

Quarante professeurs syndiqués et non syndiqués du lycée Honoré de Balzac de Mitry-Mory (77) ont décidé d'attribuer une note trimestrielle de 20 sur 20 à l'ensemble de leurs élèves de seconde.

Par cette action symboliquement forte, soutenue par la section SNES-FSU de l'établissement, ces professeurs souhaitent manifester :

- **leur opposition** aux réformes du lycée et du baccalauréat imposées par le Ministre de l'Éducation nationale, en dépit des critiques et des inquiétudes exprimées depuis des mois par une large partie de la communauté éducative ;
- **leur soutien** aux élèves actuellement en seconde, premiers concernés par ces réformes et par les conditions désastreuses de leur mise en œuvre ;
- **leur refus** que leurs notes servent à sélectionner les élèves dans l'accès aux enseignements de spécialité. En effet, le ministère explique depuis des mois aux élèves et à leurs familles que le choix des spécialités sera libre, mais l'effectivité de ce droit est de plus en plus incertaine sur le terrain. De plus, le choix des spécialités se fait dans l'incertitude quant aux futures modalités d'évaluation, et quant aux conséquences de ces choix sur la poursuite d'études.
- **leur solidarité** avec l'ensemble des collègues ayant déjà adopté ce mode d'action (82 collèges et lycées à ce jour, à notre connaissance).

Les professeurs participeront néanmoins aux conseils de classe, et saisiront leurs appréciations comme à chaque trimestre sur les bulletins de tous les élèves.